

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS - « CADDIE CHALLENGE BY U » - Fait à Nantes, le 08/09/2026

Article 1 – Organisateur

Le jeu « Caddie Challenge by U » est organisé par le **HBC Nantes**, en partenariat avec **Les Magasins U**, dans le cadre d'une animation organisée lors des matchs à domicile du HBC Nantes en championnat.

Article 2 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique **âgée de 18 ans et plus**, présente dans l'enceinte de la H Arena au moment de l'animation et titulaire d'un billet valable pour le match concerné.

Ne peuvent participer au jeu les membres du personnel du HBC Nantes, les personnes directement impliquées dans l'organisation du jeu ainsi que les personnes ayant participé à sa conception ou à sa mise en œuvre.

La participation au jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

Les inscriptions sont ouvertes avant le début du match, dans l'enceinte de la H Arena, en scannant le QR code dédié au jeu, disponible sur le cube vidéo.

Après avoir scanné le QR code, les personnes souhaitant participer doivent accéder au questionnaire en ligne et suivre les instructions indiquées sur la page d'inscription.

La participation au jeu est réservée aux personnes ayant correctement complété le questionnaire et respectant l'ensemble des conditions prévues par le présent règlement.

Le nombre de participants étant limité, l'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions dès que le nombre de participants requis est atteint. Dans tous les cas de figure, les inscriptions seront clôturées 15 minutes avant le coup d'envoi de la rencontre.

Article 3 – Sélection du participant

Parmi les personnes éligibles ayant correctement complété le formulaire d'inscription, **un participant est désigné par tirage au sort.**

Le tirage est effectué par le HBC Nantes, avant le début de l'animation, dans les 5 minutes suivant le coup d'envoi de la rencontre concernée.

Le participant sélectionné est informé, grâce à un envoi de SMS sur le numéro de téléphone portable communiqué au moment de l'inscription, par l'Organisateur des modalités et de l'heure du rendez-vous pour participer au « Caddie Challenge by U ».

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS - « CADDIE CHALLENGE BY U » - Fait à Nantes, le 08/09/2026

En cas d'absence du participant tiré au sort au moment du rendez-vous fixé par l'organisation, celle-ci se réserve le droit de procéder à un nouveau tirage au sort parmi les personnes éligibles.

Article 4 – Déroulement du jeu

Le participant dispose de cinq tentatives pour lancer un ballon de handball dans un caddie positionné sur le terrain.

Les cinq lancers sont réalisés selon les distances suivantes :

- **1er lancer : 20 mètres** (milieu de terrain)
- **2e lancer : 18 mètres**, en cas d'échec du premier lancer
- **3e lancer : 15 mètres**, en cas d'échec du deuxième lancer
- **4e lancer : 12 mètres**, en cas d'échec du troisième lancer
- **5e lancer : 9 mètres**, en cas d'échec du quatrième lancer

Le participant poursuit le jeu jusqu'à la réussite d'un lancer ou jusqu'à l'utilisation de ses cinq tentatives.

La réussite d'un lancer est constatée et validée par l'organisation.

Toute décision prise par l'organisation concernant la validité d'un lancer est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

Article 5 – Dotation

En cas de réussite d'un lancer dans les conditions prévues par le présent règlement, le participant remporte une **carte cadeau d'une valeur de 100 €**, offerte par Les Magasins U.

En cas de non-réussite du défi lors de l'animation précédente, la valeur de la carte cadeau mise en jeu lors de l'animation suivante peut être augmentée conformément au principe de cumul prévu pour le « Caddie Challenge by U », dans la limite d'un montant maximum de **1 500 €**.

La valeur de la dotation applicable à chaque animation est celle annoncée par l'organisation avant le début du défi.

Les modalités d'utilisation de la carte cadeau sont celles définies par Les Magasins U et précisées lors de sa remise.

La dotation ne peut être échangée contre sa valeur en espèces, ni contre une autre dotation.

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS - « CADDIE CHALLENGE BY U » - Fait à Nantes, le 08/09/2026

Article 6 – Remise du gain

La personne gagnante est informée des modalités de remise de sa dotation à l'issue de l'animation.

En cas d'impossibilité de remettre la dotation immédiatement, le HBC Nantes prendra contact avec la personne gagnante afin de convenir des modalités de remise.

Article 7 – Données personnelles (RGPD)

Dans le cadre de l'inscription et de la participation au « Caddie Challenge by U », le HBC Nantes collecte et traite certaines données personnelles communiquées par les participants via le questionnaire d'inscription.

Ces données sont collectées afin de permettre la gestion des inscriptions, la sélection du participant par tirage au sort, l'organisation et le suivi du jeu ainsi que, le cas échéant, la remise de la dotation.

Lors de leur inscription, les participants peuvent également choisir de recevoir les communications du HBC Nantes. Cette inscription aux communications est **facultative et n'est pas une condition de participation au jeu**. Le refus de recevoir ces communications n'a aucune incidence sur la participation au « Caddie Challenge by U ».

Les données personnelles sont traitées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ».

Conformément à la réglementation applicable, les participants disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et, lorsque celui-ci est applicable, d'un droit à la portabilité de leurs données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de leurs données personnelles, les participants peuvent contacter le HBC Nantes à l'adresse suivante : **communication@hbcnantes.com**.

Les participants disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Article 8 – Droit à l'image

Dans le cadre de la participation au « Caddie Challenge by U », des photographies et/ou vidéos peuvent être réalisées par le HBC Nantes et/ou Les Magasins U.

En participant à l'animation, le participant autorise le HBC Nantes et Les Magasins U à fixer, reproduire et représenter son image dans le cadre exclusif de la communication et

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS - « CADDIE CHALLENGE BY U » - Fait à Nantes, le 08/09/2026

de la promotion du « Caddie Challenge by U », de l'animation et du partenariat entre le HBC Nantes et Les Magasins U.

Cette autorisation concerne notamment les supports de communication du HBC Nantes et des Magasins U, leurs sites internet, réseaux sociaux, applications, supports numériques ainsi que leurs supports de communication internes et externes.

Cette autorisation est consentie pour une durée de **10 ans** à compter de la date de participation au jeu, sur tous supports existants ou à venir, pour **le monde entier**, et exclusivement pour les finalités de communication et de promotion du Caddie Challenge by U, de l'animation et du partenariat entre le HBC Nantes et Les Magasins U.

L'utilisation de l'image du participant est limitée aux finalités définies au présent article et ne pourra porter atteinte à sa dignité, à sa réputation ou à sa vie privée.

Article 9 – Sécurité et comportement

La personne participant au jeu déclare participer de son plein gré et en pleine connaissance des conditions et contraintes physiques liées à l'animation.

Elle s'engage à s'assurer qu'elle est en mesure de participer à l'épreuve et à respecter strictement l'ensemble des consignes de sécurité données par l'organisation.

La personne participant au jeu reconnaît que la pratique du lancer de ballon peut comporter des risques inhérents à l'activité physique et participe sous sa propre responsabilité, notamment concernant son aptitude physique à réaliser les lancers proposés.

Le HBC Nantes met en place les mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement de l'animation et se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la participation d'une personne si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Le HBC Nantes se réserve également le droit d'interrompre, de modifier ou d'annuler le déroulement du jeu pour des raisons de sécurité, d'organisation, en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au « Caddie Challenge by U » implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le présent règlement est consultable sur le site internet du HBC Nantes.

Toute participation ne respectant pas les conditions prévues par le présent règlement pourra être annulée.

**RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS - « CADDIE CHALLENGE BY U » - Fait à Nantes, le
08/09/2026**

Article 11 – Droit applicable

Le présent règlement est soumis au **droit français**.

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun applicables.

HBC Nantes x Les Magasins U.